

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA

RÈGLEMENT 114-2024 SUR LA TARIFICATION

NOTE EXPLICATIVE :

Ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement sur la tarification numéro 072-2020 et ses amendements et de décréter de nouveaux tarifs relatifs à l'émission des permis ou certificats et divers autres tarifs.

Règlement 114-2024 sur la tarification

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 244 et suivants de la Loi sur la fiscalité Municipale (L.R.Q., c. F-2.1) permettent aux municipalités de réglementer en matière de tarification des biens, des services et des activités de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger le règlement sur la tarification 072-2020 et ses amendements afin de décréter de nouveaux tarifs relatifs aux permis et certificats ainsi qu'à d'autres types de demandes, de services ou de biens offerts par la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 5 février 2024.

Sur proposition du conseiller Réjean Arsenault
Appuyé par le conseiller Marc-Olivier Racette

QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Les tarifs applicables à l'émission des permis et certificats sont énumérés à l'annexe I du présent règlement.
2. Les tarifs applicables à diverses autres autorisations, bien et services offerts par la municipalité sont énumérés à l'annexe II du présent règlement.
3. En cas d'incompatibilité entre les dispositions du présent règlement et celles de tout autre règlement en vigueur, les dispositions du présent règlement prévalent.
4. Le règlement 072-2020 est abrogé à toutes fins que de droit et remplacé par le présent règlement.
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à loi.

M. Michel Larochelle,
Maire

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion : 5 février 2024
Dépôt et présentation du projet de règlement : 5 février 2024
Adoption : 4 mars 2024
Publication : 11 mars 2024

Annexe I

Émission des permis et certificats	Tarifs
Permis de lotissement	
Nombre de lots faisant l'objet de l'opération cadastrale	Trois (3) lots et moins : 30\$ Plus de trois (3) lots : 25\$ + 15\$ par lot supplémentaire
Permis de construction	
Usage résidentiel	
Unifamiliale	200\$
Habitation de 2 logements ou plus	100\$/logement
Agrandissement ou transformation affectant la structure du bâtiment principal	30\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Construction, transformation ou agrandissement d'une construction accessoire à l'usage résidentiel	35\$
Implantation d'une piscine	30\$
Autres usages	
Construction d'un bâtiment principal agricole, industriel ou commercial	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Construction d'un bâtiment à vocation mixte incluant un usage résidentiel	100\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'un bâtiment agricole, commercial, industriel ou mixte affectant sa structure	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Implantation d'une construction accessoire agricole de moins de 30 000\$	35\$
Implantation d'une construction accessoire agricole de plus de 30 000\$	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Implantation d'une construction accessoire commerciale, industrielle ou mixte	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'une construction accessoire agricole	30\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'une construction accessoire commerciale, industrielle ou mixte	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Permis de rénovation	
Usage résidentiel	
Coût des travaux de moins de 3000\$	20\$
Coût des travaux entre 3001\$ et 50 000\$	35\$
Coût des travaux de plus de 50 001\$	60\$
Autres usages	
Coût des travaux de moins de 15 000\$	35\$

Coût des travaux entre 15 001\$ et 50 000\$	60\$
Coût des travaux de plus de 50 001\$	110\$
Certificat d'autorisation	
Démolition	
Bâtiment principal	60\$
Bâtiment ou construction accessoire résidentiel	20\$
Bâtiment ou construction accessoire non résidentiel	35\$
Déplacement d'un bâtiment	
Bâtiment principal	35\$
Bâtiment ou construction accessoire	20\$
Implantation d'une installation septique	
Construction, réparation ou remplacement d'un système de traitement des eaux usées	60\$
Captage des eaux souterraines	
Mise en place ou modification d'un ouvrage de captage	35\$
Modification d'un usage	
Changement d'usage ou de destination d'un immeuble	35\$
Remblai ou déblai	
Travaux de remblai ou déblais excluant les travaux de nivellement de terrain	35\$
Enseigne	
Installation d'une enseigne	35\$
Clôture	
Installation d'une clôture, mur de soutènement ou d'une haie	35\$
Intervention en milieu riverain	
Intervention sur les rives et littoral des cours d'eau et des lacs dans le cadre de travaux d'entretien ou d'aménagement	0\$
Demande en urbanisme	
Demande de dérogation mineure	
	300\$
Modification à la réglementation d'urbanisme	
Dépôt d'une demande	100\$
Adoption du premier projet de règlement	1400\$

Annexe II

Tarifications diverses	Tarif
Colportage et sollicitation	
	500\$ par colporteur ou solliciteur
Utilisation de feu d'artifice	
	500\$
Compteur d'eau	
	150\$
Panneau identifiant un puits privé	
	25\$
Nettoyage des routes lors de travaux des entreprises agricoles, carrières, sablières ou tout autre type	
	150\$ / heure